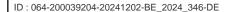


Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le





Réunion du 2 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rondpoint des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

## ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et M. Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Marlène LE DIEU DE VILLE.

## OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT: PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES VÉHICULES ROUTIERS GAMME ≥ PTAC 3500 KG - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 28 NOVEMBRE 2024 AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 17 septembre 2024 pour une remise des offres le 23 octobre 2024.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Il a été remis 1 pli dans les délais.

ID: 064-200039204-20241202-BE\_2024\_346-DE

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 novembre 2024 à 14h30 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Attribut <b>aire</b>	Minimum HT	Maximum HT	Montant Estimatif HT
AQUITAINE EQUIPEMENT POIDS			
LOURDS			
134 RUE D'ARTOUSTE	30 000,00 €	75 000,00 €	17 220,23 €
BP34			
64121 SERRES-CASTET			

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide:

- d'autoriser le Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée Pour extrait certifié conforme,

Le président,

**Patrice LAURENT**